La LdH en appelle solennellement à toutes et tous. Il dépend de nous que la conception haineuse d'un «tous contre tous» soit mise hors débat, hors jeu électoral. Quelles que soient les convictions des un-e-s ou des autres sur les enjeux de l'emploi, de la protection sociale, du logement, notre devoir commun est de refuser de les laisser instrumentaliser par la désignation de boucs émissaires.

Sachons débattre du « vivre ensemble » dans lequel nous voulons inscrire notre avenir. Sachons, ensemble, dénoncer toutes les agressions racistes, antisémites, xénophobes, commises à l'encontre de la devise – liberté, égalité, fraternité – qui fonde le pacte républicain.

Il est donc fondamental de participer au vote, de voter et faire voter.



La LdH: s'informer/adhérer

Rendez-vous sur http://www.ldh-france.org/Adherer	
envoyer ce bulletin à LdH 138 rue Marcadet 75018 Pari	s

Nom:	Adresse:
Prénom:	
Mail:	

le souhaite			

7	LdH — Ligue des droits de l'Homme
	tél. 01 56 55 51 00 www.ldh-france.org





C'est dans le débat démocratique que se construit le « vivre ensemble ». Les élections municipales sont l'occasion pour les citoyen-ne-s de confronter leurs problèmes, l'analyse des maux qui travaillent la société française, de débattre avec les élu-e-s et les candidat-e-s. Porter des propositions de démocratie et de progrès, c'est bannir la haine du débat public.

Sous prétexte d'assurer le droit à la sécurité ou de lutter contre certaines fraudes, l'usage des fichiers, des caméras de vidéosurveillance, des contrôles et traçages électroniques porte atteinte à la vie privée. La multiplication de ces outils voudrait nous faire croire que le prix à payer pour une société sûre est une surveillance toujours plus grande. Cela s'appuie sur l'idée naïve que celle ou celui qui n'a rien fait de mal n'a rien à se reprocher, et qu'elle ou il doit donc accepter d'être filmé-e, tracé-e, identifié-e à tout moment.

Les choix politiques faits à l'échelon local en matière de fichiers et de vidéosurveillance sont aussi d'une importance capitale pour favoriser la liberté, améliorer le quotidien de chacun, retisser du lien social.

Les fichiers

Les dangers des fichiers sont principalement liés à la quantité des données enregistrées, à la durée excessive de conservation, à l'élargissement et aux détournements de finalité par interconnexion des fichiers, ou encore par le ciblage de certaines catégories de populations. La Ligue des droits de l'Homme demande une application rigoureuse et même une extension de la loi Informatique et Libertés de 1978, la mise en place de garanties solides et de contre-pouvoirs.

Il appartient aux élus d'être vigilants quant à la multiplication et l'usage des fichiers gérés par leur commune.

La vidéosurveillance

Le recours à la vidéosurveillance, trompeusement rebaptisée vidéoprotection, s'est banalisé, avec l'utilisation de caméras de plus en plus perfectionnées. L'Etat s'est fortement impliqué dans le développement de ces systèmes, notamment en participant à hauteur de 50 % aux frais d'installation. Mais les communes doivent prévoir les frais de fonctionnement liés à ces caméras et, par ailleurs, la mise en place de ces outils ne s'est pas toujours accompagnée d'un large débat sur le bien-fondé de leur utilisation.

Pourtant, le bilan des expériences faites à l'étranger montre qu'une baisse de 3 à 5% de la délinquance n'est constatée que lors d'installations faites après concertation avec la population, et associées à d'autres dispositifs de prévention. La vidéosurveillance semble donc peu efficace pour prévenir les délits, elle permettrait tout au plus de confirmer, après coup, l'implication de suspects lorsqu'ils ont été repérés sur des images.

La LdH juge fausse l'idée que la technologie permettrait une protection absolue contre tous les risques de la vie. Cette illusion conduit à accepter des restrictions aux libertés et des atteintes à la vie privée, sur lesquelles il sera impossible de revenir. La sécurité se construit dans des pratiques sociales, des systèmes de solidarité et avec des moyens humains.

C'est pourquoi la LdH a toujours défendu l'idée que les importants crédits consacrés par l'Etat et par les villes à la vidéosurveillance seraient mieux utilisés s'ils permettaient le développement d'une police de proximité et un vrai travail de prévention.

NOTRE AFFAIRE!

C'est dans le débat démocratique que se construit le « vivre ensemble ». Les élections municipales sont l'occasion pour les citoyen-ne-s de confronter leurs problèmes, l'analyse des maux qui travaillent la société française, de débattre avec les élu-e-s et les candidat-e-s. Porter des propositions de démocratie et de progrès, c'est bannir la haine du débat public.

Pourtant, la démocratie peine à trouver sa vraie efficacité. Alors que l'économie souffre de la crise financière, que l'emploi – notamment industriel – se dégrade, que la justice fiscale est à l'arrêt, le sentiment prévaut que la parole des citoyennes et des citoyens est de peu de poids.

Ces enjeux sont largement surdéterminés par les choix politiques nationaux. Mais c'est aussi à l'échelle de nos villes que nous sommes confronté-e-s au déficit de représentation, à l'insuffisante prise en compte de la diversité, aux manques de perspectives offertes à la jeunesse, aux problèmes de logement et de santé, à la mise en concurrence des territoires, à la misère croissante...

C'est aussi à cette échelle qu'il nous faut dégager des solutions. Formuler des alternatives passe par un bon usage de la démocratie, singulièrement au plan municipal.

C'est pourquoi la LdH entend porter dans le débat public des valeurs et des propositions qui servent l'intérêt général, basées sur la liberté, l'égalité et la fraternité.

Il est d'autant plus important de le réaffirmer que les thématiques d'extrême droite, qu'elles soient portées par le Front national ou d'autres forces ou personnalités politiques, s'acharnent à dévoyer le débat public pour faire de l'étranger l'origine de tous nos maux.